

Le Collectif d'Artistes GRADISCA

présente sa

FORMATION CULTURE - HANDICAP

Comment réussir une intégration ?

Dans un Etablissement
d'enseignement
artistique,
en cours individuel
ou collectif...

Conseils pratiques
savoir-faire,
témoignages...



Accessibilité des enseignements
et des pratiques artistiques

Information / sensibilisation / formation / débat

L'accueil de personnes en situation de handicap dans les écoles d'enseignement artistique

Cette formation initiale est une étape pour favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap dans nos Établissements (conformément à la loi de 2005 et de son application en 2015).

Sans proposer de « recettes », elle permettra de mener une réflexion, de présenter et d'évaluer certaines pistes.

L'enseignement de la musique pour des personnes différemment valides est possible dans nos structures en construisant de véritables projets individualisés sans nécessairement mettre en place des ateliers ghettos ou avoir recours à de l'animation ou de la musicothérapie.

Les qualités du corps enseignants que nous sensibiliserons sont d'une telle richesse, qu'elles constitueront un socle de compétences d'une valeur inestimable pour mener à bien ce projet.

L'égalité d'usage doit être un objectif prioritaire et le droit à la culture est un droit fondamental, essentiel à l'épanouissement de chacun.



Ce droit ne doit pas être considéré comme superflu, comme n'étant pas une priorité, au même titre que l'intégration sociale ou professionnelle.

Ces enjeux nous concernent tous...

L'expérience pratique sur le "terrain" ainsi que le partage d'expériences sont indispensables pour compléter efficacement cette formation.

Le Collectif d'Artistes GRADISCA s'engage activement dans une démarche où plusieurs dispositifs ont été mis en place depuis plusieurs années.

Patrick Guillem et Georges Nikolaïdis vous proposent cette formation professionnelle qui réunit une équipe d'intervenants référents sur ces problématiques (conférences, enseignements, ateliers pilotes, groupes de réflexion et de travail, coordination des actions handicap au sein de Conservatoires, articles, etc.).



JOURNÉE(S)

- D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION
- DE FORMATION-DÉBAT

Durée à définir en fonction de thématiques abordées et du plan de formation de chaque établissement



Introduction : les expériences, pédagogiques ou personnelles, liées au handicap.

Exemples de thématiques abordées :

- Approche administrative : rappel des textes de loi et du cadre d'emploi (un enseignant n'est ni animateur, ni musicothérapeute...).
- Le projet d'établissement et son chapitre accessibilité : une étape indispensable.
- Le/la coordinateur(trice) des actions handicap.
- Le pôle de ressource au sein de l'Établissement : mutualisation des expériences et compétences.
- Le cursus adapté : un enseignement sur mesure (cours individuels et collectifs).
- Les ateliers ghettos et les ateliers de mixité : ce qu'il faut savoir... et éviter.
- Le projet pédagogique individualisé : une concertation continue et une garantie de qualité.
- Les actions de sensibilisation, découverte de nouveaux publics.

- Les partenariats : médiathèques, institutions médico-éducatives, milieu hospitalier, maisons de retraite, Centre Musicaux Ruraux, etc.
- Stratégie de communication à adopter vers : les parents, les élèves, les institutions et le milieu médical, les autres institutions.
- Bilan et perspectives des projets : modélisation et politiques culturelles.
- Les outils d'évaluation : pistes et moyens / la question de l'exigence.
- Comment adapter les instruments/ Instrumentarium spécifique / Recherches fondamentales et méthodologiques.
- Questions diverses.

À l'issue de la Journée initiale (d'information et de sensibilisation), d'autres thématiques peuvent vous être également proposées :

- Danse et art dramatique.
- L'improvisation dans tous ses états : mélange des disciplines.
- Cinq types de handicap : handicap visuel, handicap auditif, handicap mental et psychique, handicap moteur et moteur cérébral, handicap invisible.
- Les artistes en situation de handicap témoignent : mises en situation, concerts et ateliers.



Une phase d'analyse et de restitution d'expériences vous est proposée, afin d'évaluer les pratiques mises en place, de faire le bilan des actions menées et d'ajuster celles-ci en fonction des conclusions.

Contenu annexe :

- Exposition d'ouvrages de référence à consulter sur place.
- Transmission de documents sur les lois, des articles, des liens internet.
- La projection de différents films (courts) avec des expériences innovantes...



Les intervenants

Alhais Jean Michel : bassoniste, professeur au CRD de Créteil.

Aubriot Estelle : comédienne (contes bilingues : Langue des Signes Française / français).

Bastien Anne-Marie : directrice du CFMI de Lyon, présidente des percussions de Treffort.

Brunaud Isabelle : chorégraphe, danseuse, pédagogue et directrice artistique de la compagnie Anqa-danse avec les roues et de son collectif.

Derridj Lila : architecte, photographe, danseuse, chorégraphe et pédagogue.

Guillem Patrick : guitariste, compositeur, coordinateur des actions handicap au CRD de Landes.

Nikolaïdis Georges : directeur du Collectif d'Artistes GRADISCA, flûtiste, coordinateur des actions handicap au CRD d'Evry Centre Essonne.

Sandrini Anne-Marie : inspectrice de la danse de la Ville de Paris, directrice artistique de la compagnie La Possible Echappée.

Nos partenaires

- ANQA
- La possible échappé
- Rouge Vivier
- Le Conseil Général de l'Essonne
- La Ville de Paris



**Contacts
GRADISCA**

06 88 89 92 99 • nikolaidis@free.fr
contact@gradisca.fr • www.gradisca.fr